

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00899 Numéro SIREN : 451 077 754 Nom ou dénomination : 37 INTERIM
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/01/2019 sous le numéro de dépôt 452

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 37 INTERIM</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>113 AVENUE DE GRAMMONT 37000 TOURS</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>		
Numéro SIRET * <u>4 5 1 0 7 7 7 5 4 0 0 0 8 8</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, <u>2019000452</u> <u>30/06/2018</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
		Fonds commercial (I) AH	AI	24 000
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	13 598
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	70 987
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES *	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	322
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières * BH	BI	7 700
TOTAL (II) BJ		BK	84 585	71 062
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	25 398
		Autres créances (3) BZ	CA	549 856
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE	
		Disponibilités CF	CG	362 482
		Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	10 769
TOTAL (III) CJ		CK	25 398	2 377 704
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	109 983	2 448 767
Renvois : (1) Dont droit au bail : 24 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :		Stocks :		Créances :

Copie Certifiée Conforme

A. GÉRARD

A. GÉRARD

A. GÉRARD

A. GÉRARD

A. GÉRARD

A. GÉRARD

A. GÉRARD

A. GÉRARD

A. GÉRARD

A. GÉRARD

A. GÉRARD

A. GÉRARD

A. GÉRARD

A. GÉRARD

A. GÉRARD

A. GÉRARD

A. GÉRARD

A. GÉRARD

A. GÉRARD

A. GÉRARD

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2018

Désignation de l'entreprise		SARL 37 INTERIM		Néant ☐ *		
			Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 16 750...)			DA	16 750	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 675	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	843 399	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	349 190	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (II)			DL	1 211 014	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (III)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	13 028	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	50 773	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 119 386	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	54 565	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 237 753		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 448 767		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 237 753
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EII		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 448 766,72 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 349 189,91 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

APPLICATION DES CONVENTIONS COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière (règlement ANC 2014-03) et dans le respect du principe de prudence. Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

Continuité d'exploitation,

Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Indépendance des exercices.

Les compléments d'informations non applicables ou non significatifs ne sont pas produits dans l'annexe

METHODES D'EVALUATION

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode d'évaluation dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

Immobilisations :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Dès lors que la valeur résiduelle de l'immobilisation, à l'expiration de sa période d'utilisation, est mesurable et significative, celle-ci est prise en compte dans la base amortissable. Les frais d'acquisition des immobilisations incorporelles, corporelles et financières sont constatés en charges. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les composants ne sont identifiés que s'ils représentent un élément substantiel de l'immobilisation et que si leur durée d'utilisation est significativement différente de celle de la structure.

L'amortissement des biens non décomposables est calculé sur leur durée d'usage en application de la dérogation prévue pour les PME, dans le cadre de l'avis du Comité d'Urgence du CNC n°2005-D du 01/06/2005.

L'amortissement des biens décomposables s'effectue sur leur durée d'utilisation. Les amortissements sont calculés soit sur le mode linéaire, soit en fonction du rythme de consommation des avantages économiques (dégressif ou autre).

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de la valeur actuelle de ces biens.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités :

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats :

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels :

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leurs montants.

CHANGEMENT DE METHODE : NEANT

DEROGATIONS : NEANT

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER L'IMAGE FIDELE : NEANT

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Un crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) a été constaté sur l'exercice pour un montant de 309 223 Euros.

Conformément à la note du 23-05-2013 de la CNCC, ce montant intègre un produit à recevoir d'un montant de 152 412 Euros au titre du CICE pour l'année civile en cours à la date de clôture. Celui-ci a été comptabilisé au rythme de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes.

Le CICE a été calculé sur les rémunérations brutes de la période, inférieures ou égales à 2,5 SMIC, versées depuis le 1er janvier 2013 ; Le taux du CICE est de 7% jusqu'au 31 décembre 2017 et de 6% depuis le 1^{er} janvier 2018

Par référence à la note de l'ANC du 28-02-2013, le crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi a été comptabilisé, dans le compte 649, en diminution des charges de personnel. Le résultat d'exploitation, comme le résultat de l'exercice ont ainsi été augmenté de 309 223 Euros.

Le crédit d'impôt ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, celui-ci a été notamment utilisé pour financer les efforts de l'entreprise en matière de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution de leur fonds de roulement.

Ces informations sont données sur la base de la compréhension des dispositions légales et réglementaires connues à ce jour.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 155 647 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	47 125		9 527	37 598
Immobilisations corporelles	133 430	9 359	32 762	110 027
Immobilisations financières	7 994	28		8 022
TOTAL	188 549	9 387	42 289	155 647

Amortissements et provisions d'actif = 84 585 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	23 125		9 527	13 598
Immobilisations corporelles	88 385	15 363	32 762	70 987
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	111 510	15 363	42 289	84 585

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Droit au bail angers	24 000	0	24 000	Non amortiss.
Logiciels	13 598	13 598	0	de 1 à 3 ans
Agencements divers	65 945	34 040	31 905	de 3 à 10 ans
Matériel de transport	5 648	4 644	1 004	de 1 à 3 ans
Matériel de bureau	34 993	29 496	5 497	de 1 à 3 ans
Mobilier	3 441	2 806	635	de 5 à 10 ans
TOTAL	147 625	84 585	63 040	

Etat des créances = 2 048 321 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	7 700		7 700
Actif circulant & charges d'avance	2 040 621	2 040 621	
TOTAL	2 048 321	2 040 621	7 700

Créances représentées par des effets de commerce = 74 796 E

Origine des effets de commerce	Montant
Clients et assimilés	74 796
Autres créances	
TOTAL	74 796

Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF***Capital social = 16 750 E*

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1675	10,00	16 750
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1675	10,00	16 750

Etat des dettes = 1 237 753 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	13 028	13 028		
Fournisseurs	50 773	50 773		
Dettes fiscales & sociales	1 119 386	1 119 386		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	54 565	54 565		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 237 753	1 237 753		

Annexes aux comptes annuels (suite)**AUTRES INFORMATIONS*****AUTRES ENGAGEMENTS***

Compte tenu du faible effectif des salariés permanents et du peu d'ancienneté, il n'a pas été provisionné d'engagements de départ à la retraite

Une garantie bancaire a été obtenue auprès du Crédit Mutuel pour un montant de 575 000 € afin de garantir les créances déterminées à l'article L.1251-49 du Code du Travail.

Annexes aux comptes annuels (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 46 131 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures a etabli(41810000)	7 015
TOTAL	7 015

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Charges sociales tns a recevoir(43870000)	30 100
Etat produit a recevoir(44870000)	584
Fact a recevoir(46870000)	8 432
TOTAL	39 116

Charges constatées d'avance = 10 769 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	10 769
TOTAL	10 769

Charges à payer = 109 027 E

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Interets courus compte courant(45580000)	595
TOTAL	595

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues(40810000)	17 928
TOTAL	17 928

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisionnees conges(42820000)	26 612
Dettes provision pour ifin(42825000)	11 591
Participation a payer(42840000)	10 441
Provision primes(42860000)	9 017
Charges sociales conges(43820000)	10 113
Charges sociales ifin(43825000)	4 566
Org soc charges a payer(43860000)	4 800
Mutuelle(43864000)	6 257
Etat taxes a payer(44860000)	2 200
Cet(44862000)	4 326
Tvts(44863000)	580
TOTAL	90 504

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

DGFIP N° 2052-SD 2018

Désignation de l'entreprise : SARL 37 INTERIM		Néant ☐ *					
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	FD		FE		FF	
			biens *				
		FG	7 489 441	FH		FI	7 489 441
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 489 441	FK		FL	7 489 441
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	120 754	
Autres produits (1) (11)				FQ	490		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 610 684
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	633 774
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	255 029
	Salaires et traitements *					FY	4 997 228
	Charges sociales (10)					FZ	1 324 225
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	15 363
			- dotations aux provisions			GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	12 990
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)				GE	3 035	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	369 039
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	5
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	5
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 838
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	1 838
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 833)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	367 206

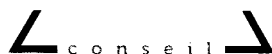
④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 37 INTERIM		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	2 729			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	2 729			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	276			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	276			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	2 453		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	10 441		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	10 028		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	7 613 419		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	7 264 229		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	349 190		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	7 894		
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	117 872		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	75 566		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	4 458	obligatoires	A9	71 108
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
	REGULARISATION TIERS		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
PENALITES ET AMENDES		276					
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs			



37 INTERIM

Société à Responsabilité Limitée au capital de 16.750 euros
113, avenue de Grammont
37000 TOURS

RCS TOURS B 451 077 754

ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES



A l'Associée Unique,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R 223-17 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.223-17 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L.223-19 du code de commerce.

.../...



CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE

En application de l'article R.223-16 de Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1) Avec Monsieur Georges DELOMENIE, Co-gérant non associé

➤ Prélèvements, montant global pour l'exercice	54.000,00 €
➤ Cotisations sociales obligatoires prises en charge par la Société	28.162,00 €
➤ Montant du compte courant créditeur en fin d'exercice	24.000,00 €

2) Avec Madame Fabienne BEAUSSIN, Co-gérante non associée

➤ Prélèvements, montant global pour l'exercice	84.000,00 €
➤ Cotisations sociales obligatoires prises en charge par la Société	42.946,00 €
➤ Contrat complémentaire santé AVIVA ASSURANCE	898,13 €
➤ Contrat prévoyance Loi Madelin April Entreprendre	3.559,68 €
➤ Montant du compte courant créditeur en fin d'exercice	26.000,00 €

3) Avec la Société CHALLENGE TRANSPORTS dont Monsieur Georges DELOMENIE est Président non-associé :

➤ Facturation hors taxes de mise à disposition de personnel intérimaire établie par la Société 37 INTERIM à la Société CHALLENGE TRANSPORTS	119.221,96 €
➤ Facturation TTC de mise à disposition d'un véhicule par la Société CHALLENGE TRANSPORTS	7.563,72 €
➤ Facturation de la TVS sur le véhicule mis à disposition par la société CHALLENGE TRANSPORTS	1.135,00 €

4) Avec la SARL HOLDING CGC, dont Monsieur Georges DELOMENIE est gérant-associé :

➤ Facturation de prestations services groupe établie par HOLDING CGC	56.849,00 €
➤ Facturation de prestations complémentaires établie par HOLDING CGC	23.637,37 €
➤ Facturation hors taxes de mise à disposition de personnel intérimaire établie par la Société 37 Intérim à la Société HOLDING CGC	25.869,00 €

.../...

5) **Avec la SCI DELBEAU, dont Madame Fabienne BEAUSSIN est associée :**

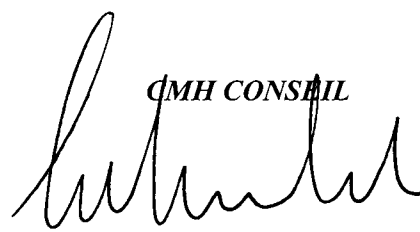
Locations des agences de Châteauroux et de Tours avec la SCI DELBEAU :

- Bail pour les locaux situés à Châteauroux – 41, boulevard Croix Normand
Votre Société a pris en charge les loyers versés à la SCI DELBEAU, soit pour l'exercice 10.920 Euros hors taxes.
- Bail pour les locaux situés à Tours – 113, avenue de Grammont
Votre Société a pris en charge les loyers versés à la SCI DELBEAU, soit pour l'exercice 19.200 Euros hors taxes.

6) **Avec la société HOLDING GRAMMONT 37, associée unique et dans laquelle Monsieur Georges DELOMENIE et Madame Fabienne BEAUSSIN sont co-gérants associés :**

- Avance de trésorerie par la société HOLDING GRAMMONT 37 12.432,49 €
- Intérêts sur avance de trésorerie 595,07 €

Tours, le 30 novembre 2018


CMH CONSEIL
Catherine MESLET
Commissaire aux Comptes

37 INTERIM

SARL au capital de 16 750 €

113 avenue de Grammont 37000 TOURS

RCS TOURS 451 077 754

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

CLOS LE 30 JUIN 2018

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 349 190 € de la manière suivante :

- distribution d'un dividende à l'associée unique, d'une somme de	160 000 €
- le solde, au poste « report à nouveau », soit	189 190 €

	349 190 €

L'associée unique précise que ce dividende mis en distribution à compter de ce jour sera éligible en totalité à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, mais l'associée unique ne pourra pas en bénéficier.

L'associée unique rappelle que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividende Global éligible à l'abattement de 40 %	Dividendes revenant aux associés bénéficiant de l'abattement	Dividendes revenant aux associés ne bénéficiant pas de l'abattement
30.06.2017	160 000 €	-	160 000 €
30.06.2016	367 000 €	-	367 000 €
30.06.2015	-	-	-

ADOPTION :

Cette résolution a été adoptée par l'associée unique, le 17 décembre 2018.

Copie Certifiée Conforme
La Gérance

